



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 7 juillet 2026

Président de Séance : M. N'DIAYE.

Date de convocation : 2 juillet 2026.

Membres présents : (10) M. N'DIAYE, M. LEHENOFF, Mme AKPINAR-ISTIGHAM, Mme MAGLICA, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme JACQUENET, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. N'DIAYE, Mme TENENBAUM représentée par Mme AKPINAR-ISTIGHAM, M. FOUSSET représenté par M. LEHENOFF, M. FOUILLOT représenté par Mme GINDRE.

Membres excusés : (3) Mme GERBET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE.

Objet : Centre Communal d'Action Sociale - Rapport d'activité 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Dijon, Établissement public administratif communal, voit l'organisation et le fonctionnement de son Conseil d'Administration régis par les articles L123.4 à L123.9 et R123.1 à R123.26 et suivants du Code de l'Action Sociale et des familles.

En application de ces textes, le CCAS met en œuvre une action sociale générale et des actions spécifiques qui répondent à l'analyse des besoins sociaux qu'il lui revient de réaliser.

L'action sociale déployée par le CCAS constitue une dimension importante de la politique municipale et établit de forts liens avec d'autres directions de la collectivité comme avec un réseau partenarial particulièrement dense.

Le rapport d'activité 2025 qui accompagne le présent rapport d'information vise à permettre de disposer d'une présentation d'ensemble et détaillée des actions portées en 2025 par le CCAS de la Ville de Dijon et des ambitions qui sont les siennes en matière de prévention et d'accès aux droits pour les publics dijonnais ayant recours à ses services.

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport d'activité 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1